



TUNISIE : LES TRAJECTOIRES DIVERGENTES DES FORCES DE SÉCURITÉ EN 2011

Points clés

- 1. En 2011, la Tunisie combinait corruption enracinée, inégalités régionales et chômage des jeunes,** sur fond de système politique fermé, ce qui a créé une colère sociale large et hautement inflammable.
- 2. Le soulèvement s'est accéléré plus vite que les cycles protestataires précédents,** et la répression s'est intensifiée sans rétablir l'ordre, ce qui a précipité la perte d'autorité du régime.
- 3. L'appareil policier n'a pas agi comme un bloc homogène,** la hiérarchie a largement défendu ses privilèges, tandis qu'une partie des agents de base a manifesté sa fatigue, son ressentiment et, par moments, fait preuve de désobéissance.
- 4. La posture de l'armée a nettement divergé de celle de la police,** son commandement a évité de devenir l'instrument répressif central du régime, et cela a pesé au moment décisif.
- 5. La chute du régime a été facilitée par ce défaut d'unité au sein de l'appareil coercitif,** une fracture que les forces d'opposition auraient pu exploiter plus délibérément.



SOMMAIRE

Chronologie	<u>2</u>
I. Contexte	<u>3</u>
II. La dynamique des protestations	<u>3</u>
III. Réactions des forces de sécurité	<u>5</u>
IV. Neutralité militaire et effondrement du régime	<u>7</u>
V. Éclairage comparatif : l'Égypte en 2011	<u>8</u>
VI. Leçons opérationnelles	<u>8</u>
Sources	<u>9</u>

CHRONOLOGIE

17 DÉCEMBRE 2010

Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant, **s'immole par le feu** à Sidi Bouzid, après que des agents l'ont humilié et ont saisi sa marchandise.

6 JANVIER 2011

Les avocats lancent une **grève nationale**.

13 JANVIER 2011

Une **marche massive a lieu à Tunis**, Ben Ali s'adresse à la nation.

27 JANVIER 2011

Le **gouvernement intérimaire remanie les ministres** et met à l'écart des figures de l'ex-Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD).

FIN DÉCEMBRE 2010

Les protestations se propagent **au-delà des régions de l'intérieur**.

8-10 JANVIER 2011

La violence atteint un pic à Kasserine et Thala.

14 JANVIER 2011

Ben Ali fuit le pays.

FÉVRIER-MARS 2011

Le **ministère de l'Intérieur agit contre le RCD**, et le parti est formellement dissous.

I. CONTEXTE

En 2011, la Tunisie vivait sous un système politique verrouillé. La **corruption et le népotisme ont fait la loi sous l'autorité de Zine el-Abidine Ben Ali**, au pouvoir depuis 1987. La croissance, relativement stable, a surtout bénéficié aux élites proches du cercle présidentiel, tandis que les jeunes, de plus en plus diplômés, ont fait face à un chômage élevé et à l'absence d'opportunités économiques, sans prise sur les décisions politiques qui structuraient leur avenir.

L'étincelle a été **l'immolation publique de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur ambulant**, devant le siège du gouvernorat à Sidi Bouzid. Son geste suivait une nouvelle confiscation de ses outils de travail par la police locale, des humiliations, et le mépris des autorités auprès desquelles il a tenté de se plaindre. Son désespoir a trouvé un écho dans une large partie de la société tunisienne et a été suivi par des **manifestations de masse dès décembre 2010**.
(1)



Carte du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français

La répression violente (avec munitions réelles, balles en caoutchouc et passages à tabac) a fait **147 morts, auxquels se sont ajoutés 72 décès en détention**. Le soulèvement a néanmoins eu raison du pouvoir de Ben Ali, qui s'est effondré, et il a quitté la scène politique en janvier 2011. Les répliques se sont ensuite diffusées à l'échelle régionale, dans ce qui est devenu le **« Printemps arabe »**. (2)

Cette étude se concentre sur **la posture des forces de sécurité et sur leur rôle dans la chute du régime** : au moment charnière, **les forces de sécurité n'ont pas adopté une ligne unique**, l'armée et la police ayant agi selon des logiques presque opposées, et, **au sein même de la police, des fractures internes ont été exploitées pour affaiblir le régime**. L'étude vise à montrer comment ce manque d'unité a contribué au départ de Ben Ali, et à formuler des recommandations sur la manière de fragmenter davantage les différentes strates des forces de sécurité afin de faciliter la chute d'un régime autoritaire.

II. LA DYNAMIQUE DES PROTESTATIONS

1. LA RÉVOLTE S'INTENSIFIE

En décembre 2010, Mohamed Bouazizi s'est immolé publiquement à Sidi Bouzid après des harcèlements policiers et une humiliation officielle, et son geste a déclenché de grandes manifestations. Entre décembre et janvier 2011 (3), **la mobilisation de masse s'est étendue au-delà des foyers attendus, y compris dans des régions traditionnellement plus calmes, avec la participation de jeunes, de femmes et de familles entières**. Début janvier, ce qui n'était qu'une agitation locale est rapidement devenu un **mouvement national**, alimenté par les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille. Le 2 janvier, le collectif de cyberactivistes Anonymous a lancé **« Operation Tunisia »** afin d'attirer l'attention mondiale sur le soulèvement, puis le 4 janvier le décès de Bouazizi (des suites de ses brûlures) a encore intensifié la colère publique. (4)

2. PIC RÉPRESSIF ET ÉLARGISSEMENT DE LA MOBILISATION

La violence d'État a culminé à Kasserine et Thala (4), où **les forces de sécurité ont tué des dizaines de manifestants**. Les images diffusées en ligne et sur les chaînes satellitaires ont choqué le pays et élargi la mobilisation. Le 6 janvier, **la quasi-totalité des avocats tunisiens s'est jointe à une grève nationale**, a condamné la répression et a renforcé les revendications de justice sociale et de libertés politiques. Le 13 janvier, l'indignation, amplifiée par la circulation d'images de violences, a amené des milliers de personnes sur l'avenue Habib Bourguiba à Tunis. Ben Ali a prononcé une allocution télévisée appelant à mettre fin aux tirs à balles réelles, pourtant des tirs ont repris quelques minutes plus tard, signe d'**une autorité en délitement**. Le 14 janvier, tandis que des figures clés de la sécurité l'avaient abandonné, Ben Ali a fui, il a d'abord tenté de rejoindre Paris, puis a trouvé refuge en Arabie saoudite.



La foule manifeste contre le régime de Ben Ali, à Tunis, le 14 janvier 2011. Reuters

3. REMANIEMENT INSTITUTIONNEL ET PPRESSION PERSISTANTE

Après le départ de Ben Ali, **le gouvernement intérimaire a nommé 12 nouveaux ministres le 27 janvier et a écarté les anciens membres du parti au pouvoir, le RCD** (Rassemblement constitutionnel démocratique), à l'exception du Premier ministre Ghannouchi. Le 3 février, celui-ci a remplacé l'ensemble des gouverneurs régionaux. Entre le 7 février et le 9 mars, le nouveau ministre de l'Intérieur, Farhat Rajhi, a ordonné au RCD de cesser ses activités, puis le parti a été formellement dissous le 9 mars. Parallèlement, **le gouvernement intérimaire a voté l'autorisation pour le président par intérim Fouad Mebazza de gouverner** par décret et a rappelé des réservistes de l'armée pour renforcer la sécurité après des désertions massives au sein de la police. Le 15 février, le ministère de l'Intérieur a prolongé l'état d'urgence mais a mis fin au couvre-feu imposé en janvier. **De mai à juillet, des mobilisations ont eu lieu chaque dimanche dans tout le pays afin d'exiger des réformes supplémentaires.** (5)

III. RÉACTIONS DES FORCES DE SÉCURITÉ

1. LA POLICE, BOUCLIER DU RÉGIME, MALGRÉ DES SIGNES PRÉCOCES DE FRACTURE ENTRE LA BASE ET LA HIÉRARCHIE

Avant 2011, la police constituait un pilier central du régime de Ben Ali par ses fonctions de surveillance, de contrôle et de répression. Les hauts responsables étaient souvent nommés sur des critères de loyauté politique, de liens familiaux et de réseaux personnels rattachés à Ben Ali ou à la famille de son épouse.

À cette période, la police a fonctionné comme un instrument direct du ministère de l'Intérieur, lui-même colonne vertébrale de l'architecture autoritaire. Les échelons supérieurs étaient étroitement liés au parti au pouvoir, ainsi qu'au réseau familial puissant des Trabelsi. **Les ordres descendaient strictement du sommet vers la base, laissant peu d'espace à l'initiative ou à la dissidence.** Pour l'élite de l'institution, directeurs et hauts gradés, défendre le régime revenait à défendre ses privilèges, matériels comme politiques.

Cette logique ne recouvrait toutefois pas la réalité des agents de terrain. De nombreux policiers et sous-officiers vivaient dans des conditions difficiles, avec des salaires bas, des horaires éprouvants et une hostilité permanente d'une partie de la population. Beaucoup se sont sentis instrumentalisés, envoyés en première ligne pour protéger une élite corrompue face à une colère populaire croissante. À mesure que les protestations se sont propagées de Sidi Bouzid à Kasserine puis à Tunis, un ressentiment s'est installé, et certains agents se sont perçus comme des variables d'ajustement, abandonnés par leur hiérarchie, coincés entre les ordres venus d'en haut et la rage de leurs concitoyens.



Manifestation à Tunis le 27 décembre 2010, en soutien aux habitants de Sidi Bouzid, où Mohamed Bouazizi s'est immolé par le feu dix jours plus tôt.
(MAKOUKA/SIPA)

Face aux premières mobilisations à Sidi Bouzid, Kasserine puis Tunis, la police a réagi brutalement, avec un usage massif de la force, matraques, gaz lacrymogènes, et, dans plusieurs régions de l'intérieur, de munitions réelles (notamment à Kasserine, Thala et Regueb). La stratégie a visé à **étouffer rapidement le mouvement, comme lors de la révolte du bassin minier de Gafsa en 2008.**

Pourtant, malgré un alignement global de la police sur le régime, certains agents, surtout parmi les grades inférieurs, se sont identifiés à la souffrance des manifestants : **faibles salaires, mauvaises conditions de travail, humiliations internes.** (5) Beaucoup étaient originaires des régions contestataires, comme Sidi Bouzid ou Gafsa. S'y sont ajoutés l'épuisement, lié à la durée des opérations, et la pression constante exercée sur les forces de l'ordre, qui ont contribué à dégrader le moral. Quand le rapport de force a commencé à basculer et que le régime a paru vaciller, le doute a progressé au sein des rangs. Pour certains, c'était **le moment de reconsidérer leur position, et de se rapprocher de ceux qui leur ressemblaient, des citoyens ordinaires plutôt que des adversaires au pouvoir.**

Des témoignages recueillis après la révolution ont indiqué que certains agents ont défié ouvertement leurs supérieurs. Des récits publiés dans des médias étrangers ont donné un aperçu du ressentiment de policiers subalternes. On y lisait, en substance, qu'ils avaient été envoyés un mois en mission dans le Sud pendant les troubles, notamment à Sidi Bouzid, qu'on leur avait promis 5 dinars par jour, mais qu'ils avaient reçu 100 millimes, et qu'eux aussi se considéraient comme des victimes du système. (5)

À mesure que le soulèvement s'est amplifié, **les ordres répressifs se sont durcis, tirs à balles réelles, arrestations massives, torture.** En parallèle, l'information a circulé sur les réseaux sociaux, les vidéos et les témoignages, ce qui a créé une fracture morale entre les ordres venus d'en haut et ce que les agents constataient sur le terrain, une population souvent désarmée, déterminée et perçue comme légitime.

2. PORTÉE SYMBOLIQUE

Dans quelques cas rares mais politiquement significatifs, des policiers ont refusé d'exécuter certains ordres, notamment celui de tirer sur la foule. Certains ont aussi fait circuler des informations sur des déplacements ou des opérations répressives à venir, vers le public ou vers des journalistes.

Cette résistance n'a pas été coordonnée et elle n'a pas été majoritaire. Elle a été **spontanée, localisée, et motivée par un mélange d'épuisement, de conflit moral et de sentiment de trahison.** Même isolés, ces actes de désobéissance ont signalé une fissure croissante dans l'appareil coercitif, fissure qui a compté dans l'affaiblissement progressif du régime : bien que minoritaires, ces actions ont eu un poids politique important.



Manifestants à Tunis le 28 janvier 2011 près des bureaux du gouvernement. Salah Habibi/AP/SIPA

IV. NEUTRALITÉ MILITAIRE ET EFFONDREMENT DU RÉGIME

La chercheuse Florence Gaub a souligné que les armées arabes, réputées pour soutenir les régimes, étaient attendues au tournant en 2011, car elles étaient supposées réprimer durement les manifestants. Elle a ainsi observé que, sauf en Syrie, les armées n'ont pas répondu à cette attente, mais plutôt rejoint les protestataires ou se sont désagrégées. Dans le cas tunisien, selon elle, **le rôle du commandement militaire s'est montré décisif dans le changement de régime.** (6)

1. UNE POSTURE STRUCTURELLEMENT DIFFÉRENTE DE CELLE DE LA POLICE

Selon la même analyste, sous Habib Bourguiba, la Tunisie avait construit des relations civilo-militaires inspirées d'idées européennes, avec une interdiction faite aux officiers de s'engager politiquement. Une tentative de complot en 1962 a renforcé la méfiance de Bourguiba envers l'armée et consolidé sa volonté de la tenir à l'écart de la politique intérieure. Pour cela, il a développé plusieurs services de police et de sécurité afin de constituer l'appareil coercitif de l'État, à la manière de l'Égypte. L'armée a été parfois déployée en soutien, notamment lors des émeutes du pain de 1978 et 1984, mais, dans l'ensemble, elle n'a pas été perçue comme un agent répressif du régime. (6)

Le fait que Ben Ali ait fait appel tardivement à l'armée a révélé sa réticence à impliquer les forces armées dans une crise intérieure.



Le général Rachid Ammar s'adressant à la foule : « Notre révolution est votre révolution. La révolution de la jeunesse pourrait être perdue et exploitée par ceux qui appellent à un vide. L'armée protégera la révolution. » REUTERS

Le 13 janvier 2011 a constitué un moment décisif. **Le général Rachid Ammar a, selon plusieurs récits, refusé un ordre direct de Ben Ali d'ouvrir le feu sur les manifestants et a déclaré publiquement que l'armée protégerait la révolution,** ce qui l'a transformé en figure populaire. Contrairement à l'Égypte, l'armée tunisienne, qui n'avait pas été profondément impliquée dans la gouvernance politique ni dans la sécurité intérieure, a pu conserver une image de neutralité, et, pour une partie de la population, une image de protection.

Lorsque Ben Ali a fui le 14 janvier 2011, l'armée n'a pas tenté de le défendre ni de préserver le régime. Dans la transition, elle **a joué un rôle stabilisateur sans s'imposer politiquement,** en encadrant l'environnement sécuritaire tout en veillant à la remise du pouvoir à des autorités civiles et à l'organisation d'élections.

V. ÉCLAIRAGE COMPARATIF : L'ÉGYPTE EN 2011

En 2011, **les forces armées tunisiennes et égyptiennes se sont, à des degrés différents, positionnées du côté de la rue contre le régime**. En Égypte, le pouvoir de Hosni Moubarak reposait fortement sur la police et les forces de sécurité intérieure, tandis que l'armée, institution centrale, était traditionnellement tenue à l'écart des opérations de répression de masse.

Lorsque le soulèvement a commencé en janvier 2011, **l'armée a déclaré qu'elle ne tirerait pas sur les manifestants**. Cette prise de position a constitué un tournant, les protestataires se sont sentis soutenus et la capacité du régime à étouffer le mouvement s'est affaiblie. La police a réprimé violemment au début, puis, quand elle s'est retirée, notamment le 28 janvier, lors du « *Friday of Rage* », l'armée a occupé le vide sécuritaire sans mener de répression de masse. Après la démission de Moubarak, le 11 février, le Conseil suprême des forces armées (SCAF) a pris le contrôle, a promis une transition, tout en préservant de larges marges d'autonomie et des privilèges institutionnels.

VI. LEÇONS OPÉRATIONNELLES

Un équilibre délicat doit ainsi être recherché. Il s'agit de **proposer des garanties aux défecteurs ou à des responsables de haut niveau, afin d'éroder le soutien à un régime en train de s'effondrer, sans toutefois conclure de « pacte avec le diable »**, qui empêcherait de limiter l'influence de l'appareil sécuritaire dans le nouvel ordre politique. Des figures militaires ou policières relativement non compromises dans les crimes de l'ancien régime peuvent, sous conditions, contribuer à stabiliser une transition fragile, à condition qu'elles n'aient ni la possibilité ni la capacité de combler le vide de pouvoir. Elles doivent être sous le contrôle effectif du gouvernement de transition, et respecter rigoureusement leur devoir de réserve.

Les mouvements d'opposition gagnent à accueillir des alliés de circonstance pour affaiblir l'autoritarisme, mais ils doivent aussi anticiper la phase postérieure au basculement, afin de **garantir des réformes démocratiques effectives**.

L'amnistie ne saurait être accordée à n'importe quel niveau de crime, cela reviendrait à piétiner la mémoire des victimes, ainsi que la reconnaissance de l'injustice et la dignité due à leurs proches.

- **Cibler les forces de sécurité**

Il est pertinent de **cibler les branches et les strates les moins compromises par le régime, notamment les agents de rang inférieur**, via des messages anonymes ou publics, du type « *vous n'êtes pas nos ennemis* ». La communication doit insister sur leurs conditions de vie et de travail, en rappelant qu'eux aussi subissent le régime. Même si la formation policière repose sur l'obéissance, certains peuvent refuser par conviction morale. Des appels organisés, par exemple via des syndicats émergents, ou par des leaders religieux et communautaires, à désobéir aux ordres injustes, peuvent donner une légitimité collective à ces refus.

- **Humaniser la protestation**

Un mouvement gagne évidemment à être présenté comme celui de citoyens dignes, unis et pacifiques, autant que possible, plutôt que comme celui d'« *éléments hostiles* » : d'où l'importance, par exemple, de valoriser et de protéger les agents ayant refusé la violence, et de développer des récits publics de « *repentis* », ou de « *héros* » ayant choisi de ne pas frapper.

- **Isoler la hiérarchie**

Exposer les responsables corrompus permet également de distinguer clairement le haut commandement complice d'un côté, de la base encore récupérable de l'autre. La mise en lumière des privilèges des chefs de la police ou de réseaux para-policiers peut démoraliser la base et encourager des défections, surtout si elle s'accompagne d'alternatives crédibles, de protection, d'amnistie ou de garanties, selon les cas.

- **Construire des passerelles**

Des garanties de non-représailles doivent être proposées aux défecteurs lorsque leurs actes passés le permettent, avec des lieux sûrs ou des contacts discrets pour faciliter les bascules. Une étape supplémentaire consiste à identifier, parmi des officiers supérieurs, les figures peu loyales au régime et sans implication avérée dans des violences illégitimes ou des schémas de corruption, puis à soutenir l'émergence rapide d'une hiérarchie policière alternative. En parallèle, des négociations portant sur certaines frustrations des agents de rang inférieur peuvent renforcer la confiance entre une partie des forces de sécurité et un futur gouvernement de transition.

- **Après la chute du régime**

Il est essentiel de garantir **des enquêtes indépendantes, transparentes, approfondies et impartiales sur les atteintes aux droits humains**, et de publier rapidement le rapport final de la commission. Les responsables doivent être poursuivis dans le cadre de procès équitables. (7)

SOURCES

- (1) Carnegie Endowment for International Peace, « *Pour la jeunesse arabe, la mobilisation de masse ne permettra pas de lutter contre le changement climatique* » (8 octobre 2025).
- (2) United States Department of State, *Rapports nationaux sur les pratiques en matière de droits de l'homme : Tunisie* (19 avril 2013).
- (3) Wilson Center, *Chronologie : Tunisie* (28 décembre 2015).
- (4) Al Jazeera, « *Tunisie : le soulèvement qui a tout déclenché* » (27 décembre 2011).
- (5) Los Angeles Times, « *Un policier tunisien partage un témoignage poignant* » (3 février 2011).
- (6) European Union Institute for Security Studies, « *Les armées arabes : agents du changement ? Avant et après 2011* » (Chaillot Paper No. 131) (17 mars 2014).
- (7) Amnesty International, « *Rapport 2011 : La situation des droits humains dans le monde* » (13 mai 2011).